

AGRICULTURE : L'Etat annonce le déploiement d'un plan d'action pour soutenir les planteurs de betteraves et la filière sucrière française

Suite à la décision **de la Cour de justice de l'Union européenne relative à l'interdiction de l'utilisation des néonicotinoïdes pour les semences, l'Etat annonce le déploiement d'un plan d'action pour soutenir les planteurs de betteraves et la filière sucrière française.** Parmi les mesures présentées, le Gouvernement annonce la mise en place d'une aide aux planteurs en cas de pertes de rendements liés à la jaunisse en 2023. La région Grand Est est concernée avec les acteurs de la filière sucre que sont [CRISTAL UNION](#) / T : 03.25.37.11.00 (siège à La Villette-sur-Aube/10) et Tereos (siège à Origny-Sainte-Benoîte/02, plus grosse sucrerie à Connantre/51).
<https://www.cristal-union.fr/>